

Secrétariat du Conseil d'administration

Conseil d'administration

Séance du 11 mars 2026

**Point 6**

---

## Plan d'actions des risques du contrôle interne comptable et budgétaire (CICB) 2026-2027

à l'ANSM

Délibération n°2026 - 04

---

P.J : Plan d'actions 2026-2027

Le Conseil d'administration, au vu de la cartographie des risques comptables et budgétaires 2026, après avoir délibéré, approuve le plan pluriannuel d'actions des risques du Contrôle interne comptable (CIC) et du Contrôle interne budgétaire (CIB) de l'ANSM pour 2026-2027.

Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU  
Présidente du Conseil d'administration

En application de l'article R. 5322-11 al 4 du Code de la santé publique, approbation un mois après sa réception par les ministres chargés de la santé et du budget. En cas d'urgence, le ministre chargé de la santé peut autoriser l'exécution immédiate.